

adb

NOUS VOUS INFORMONS ET NOUS VOUS CONSEILLONS:

- Dans tout le Brandenburg
- Sur le lieu de votre choix
- gratuitement
- en toute confidentialité
- indépendamment de toute autorité administrative
- sur demande avec l'aide d'interprètes
- de façon partielle: nous sommes de votre côté et nous engageons à défendre vos intérêts!

adb

NOUS VOUS AIDONS:

- à faire valoir vos droits et à vous défendre
- en intervenant personnellement sur demande auprès des individus ou des autorités discriminantes
- en vous mettant en relation avec des avocats spécialisés ainsi que des experts qualifiés
- en vous mettant sur demande et avec l'accord des deux parties avec d'autres personnes concernées ou touchées par les discriminations
- en vous soutenant dans votre prise de pouvoir personnel (Empowerment)



Antidiskriminierungsberatung
Brandenburg/Opferperspektive e.V.

✉ Rudolf-Breitscheid-Straße 164
14482 Potsdam

☎ +49 (0)331 581 076 76

📠 +49 (0)331 817 00 01

@ antidiskriminierung@opferperspektive.de

NOS COORDONNÉES BANCAIRES SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON:

Bank für Sozialwirtschaft
IBAN: DE34100205000003813100
BIC: BFSWDE33BER
Verwendungszweck: Antidiskriminierung

Nous sommes subventionnés par:



Mit freundlicher
Unterstützung durch die
Landeshauptstadt
Potsdam



Antidiskriminierungsstelle
des Bundes

CONSULTATION

Association d'aide et d'accompagnement aux personnes victimes de discriminations à caractère raciste ainsi qu'à leur entourage



0331 – 581 076 76

adb

antidiskriminierungsberatung
brandenburg

NUL N'A LE DROIT DE VOUS DISCRIMINER!

Nul n'a le droit de vous discriminer ni de vous offenser ou de vous défavoriser en raison de votre origine, de votre langue, de votre couleur de peau, de votre nom ou de votre religion!

Victime de racisme ou d'antisémitisme, vous pouvez vous défendre et exiger une égalité de traitement!

Contactez-nous si l'on venait à vous discriminer ou à vous offenser sur votre lieu de travail, sur votre lieu de formation ou à l'école, lors de votre recherche d'appartement ou d'emploi, à la caisse d'un supermarché ou lorsque vous faites vos courses, chez le médecin, lors d'une consultation, au poste de police, lors de la signature d'un contrat, sur la voie publique ou dans un lieu public, sur un lieu administratif, dans un centre social, dans l'exercice de votre temps libre et de vos hobbies ou dans n'importe quel lieu de votre quotidien.

Il existe différentes façons de prendre des mesures et des sanctions contre les discriminations et de lutter contre elles. Nous vous informons volontiers sur vos droits et sur vos possibilités d'action!

adb

LOI FONDAMENTALE DE LA RÉPUBLIQUE ALLEMANDE

Article 1

(1) La dignité de l'être humain est inaliénable.

Article 3

(3) Nul ne doit être défavorisé ou privilégié du fait de son origine, (...), de sa langue, ou de sa religion.

VOUS AVEZ DES DROITS ET IL EST IMPORTANT DE VOUS DÉFENDRE

Toute déclaration, tout acte ainsi que toute omission discriminatoires sont illicites. Peu importe qui les exerce (institutions, individus, etc). Tout être humain a droit à un traitement égal et aux mêmes chances!

Nous offrons soutien et accompagnement aux personnes victimes de discriminations ainsi qu'à leur entourage. Nous effectuons parallèlement un important travail de sensibilisation sur la nature des schémas et sur l'ampleur de la discrimination auprès de l'opinion publique et des milieux politiques.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous écouter et de répondre à vos questions!

adb

CONSTITUTION DU LAND DU BRANDENBOURG

Article 7

(2) Chacun doit à autrui la reconnaissance de sa dignité.

Article 7a

Le Land (...) lutte contre toute propagation d'idées racistes (...).

Article 12

(2) Nul ne doit être défavorisé ou privilégié du fait de son origine, de sa nationalité, de son sexe, de son identité sexuelle, de son origine sociale, de son handicap, de ses croyances, de sa religion ou de ses opinions politiques

ANTIDISKRIMINIERUNGSBERATUNG BRANDENBURG

En tant que membre de l'association allemande Antidiscrimination, (Antidiskriminierungsverband Deutschland ou advd) nous en appliquons les normes et standards de qualité afin de vous offrir des consultations proposées par un personnel qualifié.

Nous réclamons une meilleure protection des personnes victimes de discriminations et nous invitons à prendre des mesures cohérentes contre les discriminations touchant tous les domaines de la vie sociale.

Nous, Die Antidiskriminierungsberatung Brandenburg, existons depuis 2009. Nous vous accueillons au sein des bureaux de l'association "La perspective des victimes" (Die Opferperspektive e.V.) qui propose depuis 1998 aide et soutien aux victimes de racisme et de violence d'extrême droite.

Notre travail existe grâce aux subventions (Integrationsbeauftragten des Landes Brandenburg, der Stadt Potsdam, des Finanzministeriums des Landes Brandenburg, Antidiskriminierungsstelle des Bundes) et grâce aux dons de particuliers.

adb

EXTRAIT DE LA LOI GÉNÉRALE RELATIVE À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT (AGG)

§ 1

Le but de cette loi est la (...) suppression des inégalités dues à (...), l'origine ethnique, au sexe, à la religion ou à la vision du monde, au handicap, à l'âge ou à l'identité sexuelle.